

NEWSLETTER



La halle d'excavation disparaît

La structure en acier de la halle d'excavation avec ses neuf arcs, construite en 2009, est quasiment devenue un symbole. Durant l'assainissement définitif de la décharge industrielle de Bonfol, la halle a permis d'excaver les déchets dans une atmosphère protégée confinée. Sa démolition par des coupes pyrotechniques marque la fin de l'assainissement.

La parole aux autorités

L'Office jurassien de l'environnement a suivi l'assainissement tout au long des différentes phases. Patrice Eschmann et Jean Fernex expliquent les enjeux, leur mode de travail et les décisions prises.

Nos adieux à la Newsletter

Vous tenez en mains la dernière version imprimée de la Newsletter. La communication des résultats de mesure et d'autres informations continuera sur le site internet: www.bci-info.ch



En mars 2017, la cheminée de l'installation de traitement de l'air a été déconstruite par une entreprise spécialisée.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains la douzième et dernière Newsletter de bci Betriebs-AG. Comme le projet d'assainissement est presque terminé, il n'y aura plus beaucoup de nouvelles informations à l'avenir – vous trouverez désormais celles-ci sur notre site Internet www.bci-info.ch.

Dans cette édition, nous vous présentons les moments les plus importants de ces derniers mois. Après la fin de l'excavation, en août 2016, il s'agissait de nettoyer et de déconstruire les infrastructures : la cheminée et l'installation de traitement de l'air ont été démontées au printemps 2017, les halles



ont été ouvertes après leur décontamination et la fouille a été remblayée à partir de mai, avec l'accord des autorités cantonales (p. 6-7). Dans l'interview, Patrice Eschmann et Jean Fernex, de l'Office de l'environnement du canton du Jura, expliquent ce qui leur tenait particulièrement à cœur dans ce projet (p. 8-9). Après le remblayage, le minage de la structure en acier de la halle d'excavation a été préparé. Le 25 août, plusieurs centaines d'intéressés ont pu suivre ce spectacle en direct (compte-rendu et lien vers la vidéo en pages 4-5).

Le site de l'assainissement et les travaux ont toujours intéressé les visiteurs, les médias ou de simples promeneurs. La halle visible au loin était aussi un motif apprécié par de nombreux photographes. Nous avons donc lancé un concours photo, en réponse auquel nous avons reçu quelques superbes prises de vue du site (p. 10-11). Un grand merci à tous les participants !

Le site change d'aspect : la grande infrastructure a presque disparu. Le mur de 200 mètres de long et 12 mètres de haut reste en place pour le projet de Land Art d'Escale Bonfol. La démolition du reste de l'infrastructure et le début de la végétalisation sont prévus pour 2018. Les eaux souterraines et superficielles seront surveillées durant ces prochaines années dans le cadre d'un programme de suivi de l'assainissement, d'entente avec les autorités.

Par notre Newsletter, par les visites du site et par d'autres mesures de communication, bci Betriebs-AG a proposé à la population des informations importantes et des réponses à tous les intéressés. Les retours que nous avons reçus montrent que cela a généralement bien fonctionné. Je vous remercie de votre confiance et vous adresse mes meilleures salutations.

Bernhard Scharvogel
Responsable de la communication de bci Betriebs-AG

Pour de plus amples renseignements

- concernant le projet d'assainissement en général et le chantier à Bonfol en particulier : bci Betriebs-AG, +41 (0)61 685 15 01
- concernant le rôle de surveillance du Canton du Jura : Office de l'Environnement, +41 (0)32 420 48 80
- concernant le rôle de l'Autorité communale de Bonfol : Secrétariat communal, +41 (0)32 474 44 47

Responsable de la publication :

Rédaction :

Maquette et mise en page :

Photos et illustrations :

bci Betriebs-AG • Case postale 2548 • CH - 4002 Bâle • www.bci-info.ch

int/ext Communications AG • St. Johannis-Vorstadt 22 • CH - 4056 Bâle • www.int-ext.com

performed AG • St. Alban-Tal 39 • CH - 4052 Bâle • www.performed.ch

performed AG, Bernhard Scharvogel, Airshoot.ch, Günter Fritz, Gobat SA, Coline Meusy, Kenneth Nars.

La halle d'excavation emblématique a disparu



Une nouvelle étape a été franchie pour la décharge industrielle de Bonfol : le 25 août dernier, les grands arcs en acier qui supportaient le toit de la halle d'excavation ont été démolis au moyen de coupes pyrotechniques, avec d'importantes mesures de sécurité. En l'espace de cinq secondes, l'immense construction s'est effondrée de manière contrôlée. Quelque 130 spectatrices et spectateurs invités ont pu assister à l'opération, réalisée avec une grande précision.

Le 25 août, peu après 11 heures : cinq longs signaux sonores annoncent le minage. Le maître mineur Walter Weber demande par radio si son équipe est prête. Après cela, il actionne encore une fois la corne. Trois courts signaux. Puis le compte à rebours : 3, 2, 1, mise à feu. Un grand bruit sec, des nuages de fumée s'échappent de plusieurs endroits de l'immense halle d'excavation. La première série de tirs coupe les tirants sous le toit de la halle qui reprenaient la tension des arcs. Une fraction de seconde plus tard, une deuxième série d'explosions cisaille les câbles d'acier auxquels était suspendu le toit. Les arcs se mettent à bouger et poussent le mur oriental vers l'extérieur, s'ouvrent aux endroits prévus puis s'affaissent de manière contrôlée. Un long signal sonore est émis : le dynamitage est terminé. Les collaborateurs du maître mineur s'assurent qu'il n'y a plus de danger.

Des spectateurs ravis

Derrière la palissade de protection en bois et plexiglas, à plus de 100 mètres de là, les 130 invités et représentants des médias applaudissent. Ils ont pu voir en direct le minage ainsi que les images des caméras, placées à plusieurs endroits. Il s'approchent alors prudemment du squelette d'acier gisant au sol, pour se faire une idée du monstre. Lors de l'apéro qui

suit, la plupart d'entre eux sont impressionnés et ravis d'avoir pu assister en direct à cette opération.

Un grand nombre de personnes des environs ont suivi cet événement en dehors de la zone de sécurité fermée, dans le Technoparc Cisa SA, où bci Betriebs-AG avait organisé une transmission en direct sur grand écran. Son propriétaire Marcel Pheulpin avait préparé une place avec des tables et des stands de restauration. A 11h07, les quelque 150 personnes ont pu voir, depuis là, l'affaissement des arcs derrière les arbres, puis les différentes vidéos du minage sur l'écran. Les élèves de l'école primaire de Bonfol ont également quitté leurs bancs d'école ce matin pour suivre les coupes pyrotechniques avec des yeux grands ouverts.

Coupes pyrotechniques réussies

Walter Weber, maître mineur chez GU SprengTechnik AG, est très satisfait du résultat : « Notre but était un démontage sûr, où les différents éléments des arcs s'ouvrent et tombent à terre de la manière la plus contrôlée possible. Nous avons parfaitement réussi. » Cela a été possible grâce à des coupes pyrotechniques, une technique utilisée pour la première fois en Suisse pour un ouvrage de cette taille : une structure en acier de 2'200 tonnes, 150 mètres de largeur, 122,5 mètres de longueur et culminant à 47 mètres de hauteur.



De nombreux riverains ainsi que la classe primaire de Bonfol suivent le minage sous différents angles, sur le grand écran installé dans le technoparc Cisa SA.



11h07 : allumage simultané des charges sur les tirants. De nombreux invités suivent cet instant derrière la palissade de protection.

Pour commencer, une entreprise de travaux en hauteurs a affaibli la structure à des endroits clés en retirant quelques boulons. Après cela, les mineurs spécialisés ont placé à peine 20 kilos d'explosif répartis en 47 charges à des endroits stratégiques. L'explosion des charges produit une très grande chaleur et une très forte pression qui projette le revêtement en cuivre des charges à haute vitesse et à une température d'environ 4500 degrés Celsius sur les poutres en acier. Ce plasma de cuivre sectionnait l'acier durci en quelques millisecondes.

Quand on parle de dynamitage, on pense généralement à la destruction et au chaos. Walter Weber corrige : « Dans le cas d'une coupe pyrotechnique, nous ne laissons rien au hasard. C'est pourquoi il nous a fallu environ six semaines de préparation. Les spectateurs sont ensuite surpris avec quelle précision l'immense ouvrage s'affaisse comme prévu. »

La variante de démolition la plus sûre

En optant pour des coupes pyrotechniques, c'est la méthode la plus efficace et la plus sûre qui a été choisie, souligne Urs Haller, chef de projet au Groupement DIB. « La méthode de dynamitage choisie présente l'avantage d'avoir moins d'éléments sous tension au sol après l'effondrement. Cela apporte aussi un important gain de sécurité pour les travaux de cisaillement des poutres en acier. » Dès la phase de planification, il était clair que la variante de minage présentait des avantages importants en termes d'accessibilité. Un démontage progressif aurait été lié à des risques importants pour les travailleurs engagés. Et il y avait aussi une raison simplement pratique : il n'existe aucun autre projet de construction pour lequel cette halle, avec ses dimensions très particulières, aurait pu être réutilisée.

Les travaux d'évacuation sont terminés

Durant les huit semaines qui ont suivi, les poutres en acier ont été découpées par des pelles mécaniques équipées de cisailles hydrauliques spéciales. Une cisaille à ferraille semi-mobile a découpé tous les éléments en pièces d'environ un mètre de longueur. L'acier a été collecté dans des bennes et recyclé par des entreprises spécialisées.

Après cela, ce sont les fondations de la halle d'excavation qui ont été démolies, puis les pieux forés jusqu'à deux mètres sous le futur niveau du terrain. Fin 2017, seul le mur ouest en béton, de 12 mètres de haut et 200 mètres de long, rappelait encore qu'une halle unique en son genre était réalisée ici, en 2008.

La vidéo des coupes pyrotechniques peut être visionnée sur <http://www.bci-info.ch/Media/Videos>.



La structure en acier de 2'200 tonnes s'est ouverte comme prévu vers l'est et affaissée de manière contrôlée.

Le démontage en étapes

Après une année de travaux sur le site de l'assainissement, la plupart des installations de l'infrastructure est démontée. Le mur restera en place, tandis que les autres constructions seront démolies courant 2018.

Le 29 août 2016, bci Betriebs-AG a pu excaver la dernière tonne de déchets chimiques de la décharge industrielle. Ensuite commençait la décontamination des halles d'excavation, de préparation et de sol par aspirateurs industriels et nettoyeurs à jet d'eau. Après

le contrôle de la qualité de l'air, on pouvait ouvrir les halles et les démonter avec des pelles mécaniques et chalumeaux. Une entreprise spécialisée a déconstruit, entre janvier et mars 2017, l'installation de traitement de l'air (photo en page 2).



Le sol de la partie nord assainie a été analysé et, si nécessaire, décapé. Les autorités jurassiennes ont évalué sur la base des résultats d'analyses si les objectifs d'assainissement ont été atteints dans la partie nord de la décharge. Le 30 mai 2017, elles ont donné le feu vert pour le remblayage (lire en page 8). La lentille sableuse au nord de l'encaissant reste accessible pour une surveillance dans les prochaines années. Quand la fouille a été remblayée, la préparation pour les coupes pyrotechniques de la construction en acier a débuté (lire en page 4). Suite au dynamitage, l'acier a été cisailé avec des engins spéciaux pour le recyclage.

Par la suite, les halles de préparation et de sol ont été démolies, comme beaucoup d'autres installations. En novembre, il ne restait quasiment que le mur de 200 mètres de long de l'assainissement. Michael Fischer, directeur de bci Betriebs-AG est très content des travaux : « Nous n'avons jusqu'ici pas eu de mauvaises surprises. Le démontage se déroule comme planifié. »

Les piliers en acier à la façade de la halle d'excavation ont été coupés au chalumeau.



La construction du drainage qui permet de capter l'eau de la lentille sableuse au nord.



Le remblai de la partie nord commence à l'ancienne façade sud et rejoint la partie remblayée en 2015.



Vue aérienne depuis le sud sur le site en novembre 2017 : les trois halles ont disparu sauf le mur à gauche. L'ancienne décharge est remblayée. La plupart des installations sont démontées.

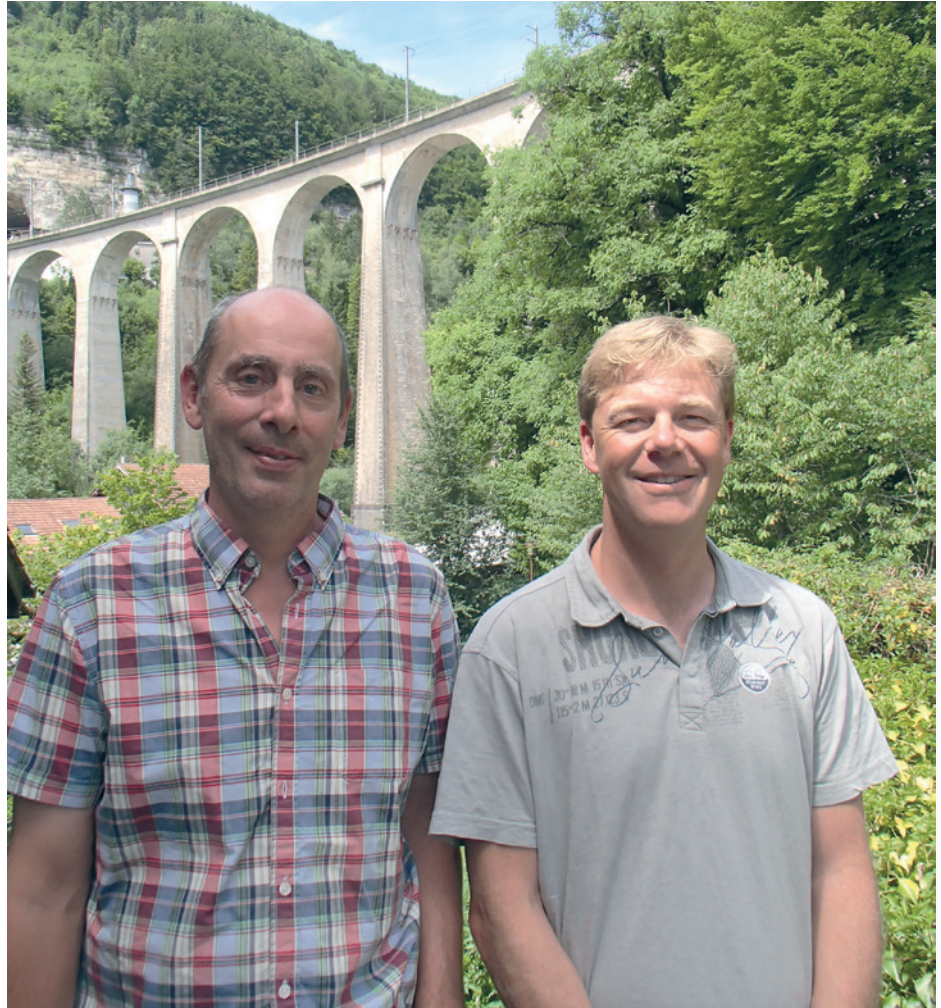
Au bout d'une étape importante

Patrice Eschmann et Jean Fernex de l'Office de l'environnement (ENV) du Canton du Jura ont accompagné l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol. Dans le cadre de cette interview, ils repassent les aspects importants en revue.

Quel est votre rôle dans l'assainissement ?

Fernex : Je suis biologiste avec différentes formations complémentaires, notamment en chimie de l'environnement et en protection des sols. En 1996, j'ai intégré l'Office jurassien de l'environnement dans ce projet. On ne parlait alors pas encore d'assainissement, mais de surveillance. Depuis l'an 2000, je suis ce projet dans les différentes étapes. J'espère l'accompagner encore jusqu'à la fin de la surveillance et peut-être voir la construction de la tour de Mario Botta.

Eschmann : Je suis ingénieur forestier EPFZ avec une formation complémentaire en gestion d'entreprise (MBA). Etant en charge des forêts, j'ai été appelé à traiter ce sujet entre 2005 et 2007 lors de l'élaboration du plan spécial cantonal pour la DIB. Depuis 2016, ma fonction de chef de l'Office de l'environnement fait que je suis bien plus impliqué au niveau stratégique dans le dossier.



Jean Fernex (à gauche) et Patrice Eschmann accompagnent pour l'Office de l'environnement à St-Ursanne l'assainissement de la DIB.

Qu'est-ce qui vous intéresse particulièrement dans le dossier de la DIB ?

Eschmann : Les aspects techniques et environnementaux, mais aussi le fait que le canton du Jura doit impliquer tellement de parties et de personnes dans la réalisation de ce projet. J'y vois un intérêt particulier dans les sciences humaines, la communication et la « diplomatie ».

Fernex : Pour moi, l'enjeu environnemental de la DIB dépasse les autres sites pollués du Canton, de par la quantité, les substances stockées, leur durée de vie – c'est évidemment une chose importante.

Comment s'est-il organisé le Canton pour le dossier ?

Fernex : Déjà avant le début du projet, les différents services de l'administration cantonale collaboraient. Mais pour la DIB, cette collaboration a été formalisée. Il s'agissait de rapprocher les uns des autres : le service des arts et métiers du travail, le chimiste cantonal, le service de l'information, l'Office de l'environnement, la protection de la population, la Police cantonale et d'autres. Pour des sujets très pointus, il fallait consulter des experts externes. D'ailleurs, et la coordination et la communication avec les partenaires internes et externes étaient très importantes.

Comment fonctionnait votre travail ?

Eschmann : Notre mission est en soi la même d'un projet à l'autre. Dans le dossier DIB et vu ses particularités, nous devons cependant faire appel beaucoup plus à des experts externes. Nous devons prendre les décisions importantes par étapes, sur la base d'avis parfois divergents des différents acteurs. L'implication politique est aussi conséquente, avec des échanges serrés et une bonne présence de notre ministre.

Fernex : Pour la DIB, nous travaillions surtout avec le professeur Daniel Hunkeler et Pierre Perrochet du Centre d'Hydrogéologie et de Géothermie de l'Université de Neuchâtel et avec les partenaires de bci Betriebs-AG, BMG/Arcadis et CSD de Porrentruy. En plus, dans chaque décision, nous avons tenu compte des avis des experts, mais aussi des organisations non gouvernementales (ONG). Malgré des discussions enflammées au début du projet, les ONG ont pris acte des derniers éléments sans manifester d'opposition. Cela montre que l'on arrive à un consensus général.

Fin mai 2017, vous avez permis le remblai de la fouille assaini au nord – quels en étaient les critères ?

Fernex : Cette décision était basée sur le permis de construire de l'année 2008 qui contenait une description sur comment vérifier l'atteinte des objectifs de l'assainissement : avec des centaines de forages d'un mètre de profondeur et plus de mille échantillons de sol. Nous prévoyions également des forages profonds et une investigation et cartographie des zones sableuses. Je trouve bien qu'en 2008, nous avions prévu de tels critères et qu'en 2017, nous avons pu donner l'autorisation de remblayage sur cette base.

Quels ont été les moments marquants pour vous dans ce dossier ?

Fernex : Il y en a eu pas mal, par exemple la signature de l'Accord-cadre en 2001 avec la création de la Commission d'information. En 2008, le juge Pierre Broglin a fait un travail de médiation remarquable qui a permis l'entrée en vigueur du plan spécial. Puis, en 2013, le moment extraordinaire de voir la glaisière au sud après le déplacement de la halle. Le fait de pouvoir marcher sur ce fonds argileux me donnait le sentiment d'une grande étape franchie...

Eschmann : Depuis la fenêtre de mon bureau, je voyais passer un train avec les conteneurs sur le viaduc de St-Ursanne autour de 9 heures 30. C'était à chaque fois un bon signe d'avancement pour le projet.

Qu'est-ce qui reste à faire maintenant ?

Eschmann : J'entends souvent les gens dire que le projet est fini, mais il y a encore des décisions à prendre et un suivi post-assainissement à mener. Ce qui reste à faire est cependant sans commune mesure avec l'effort déjà réalisé par les acteurs de l'assainissement.

Fernex : Il reste une contamination décroissante dans l'eau souterraine du point SG19b. Sinon, le suivi post-assainissement sera très probablement allégé en termes de quantité de points de surveillance et en fréquence. Par contre, si nous découvriions de nouveaux éléments, il pourrait aussi être renforcé. C'est un procès dynamique qui s'adapte aux résultats.

Que va devenir le site ?

Fernex : La surveillance dans les eaux souterraines et de surface continuera encore. Sinon les lentilles sableuses font actuellement l'objet d'une étude et d'un assainissement in-situ. Celui-ci continuera certainement encore quelques années.

Eschmann : Le site restera dans le cadastre comme site pollué. A l'instar de milliers d'autres sites, il y restera encore des petites quantités de substances chimiques dans le sol. Un retour à un milieu forestier diversifié est attendu. Nous pouvons aussi soutenir une certaine plus-value sociale et attractive, comme les acteurs locaux d'Escale Bonfol souhaitent le faire actuellement par un plan spécial.

Quel bilan tirez-vous ?

Fernex : J'ai une grande satisfaction, car nous arrivons au bout d'une étape. Je sais que ce n'est qu'une étape, mais c'est l'étape principale, même s'il reste des choses à faire. C'était vraiment une aventure exceptionnelle et passionnante.

Eschmann : Les collaborateurs dans notre office sont des passionnés œuvrant à améliorer durablement notre environnement. Comme eux, j'apprécie pleinement ce que les services de l'Etat et les acteurs impliqués ont atteint à Bonfol pour le bien des générations futures.

Vos plus belles images de la halle d'excavation

Les neuf immenses arcs en acier qui supportaient le toit de la halle d'excavation ont été couchés à terre au moyen de coupes pyrotechniques. Le projet d'assainissement perd ainsi un élément emblématique qui était visible loin à la ronde. Dans sa dernière Newsletter, bci Betriebs-AG avait appelé ses lecteurs à lui envoyer leurs plus belles images de la halle. Nous vous présentons ici une sélection des plus réussies d'entre elles.

En consultant les adresses des lauréats de ce concours, l'équipe de rédaction s'est rapidement rendu compte que les habitants de Bonfol avaient un net avantage : lorsqu'il s'agissait de trouver le bon éclairage ou de capter une perspective intéressante au bon moment, la population locale avait clairement une longueur d'avance.

Parmi les plus de 60 images reçues, l'équipe de bci Betriebs-AG a sélectionné les trois suivantes, pour lesquelles les auteurs ont reçu un bon pour la table d'hôte « Saveurs saison » (www.saveurs-saison.ch), à Bonfol. Les aspects « ambiance », « paysage » et « technique » ont convaincu les membres du jury. La décision a été prise sans connaître les expéditeurs et à une nette majorité des voix. Toutes nos félicitations !

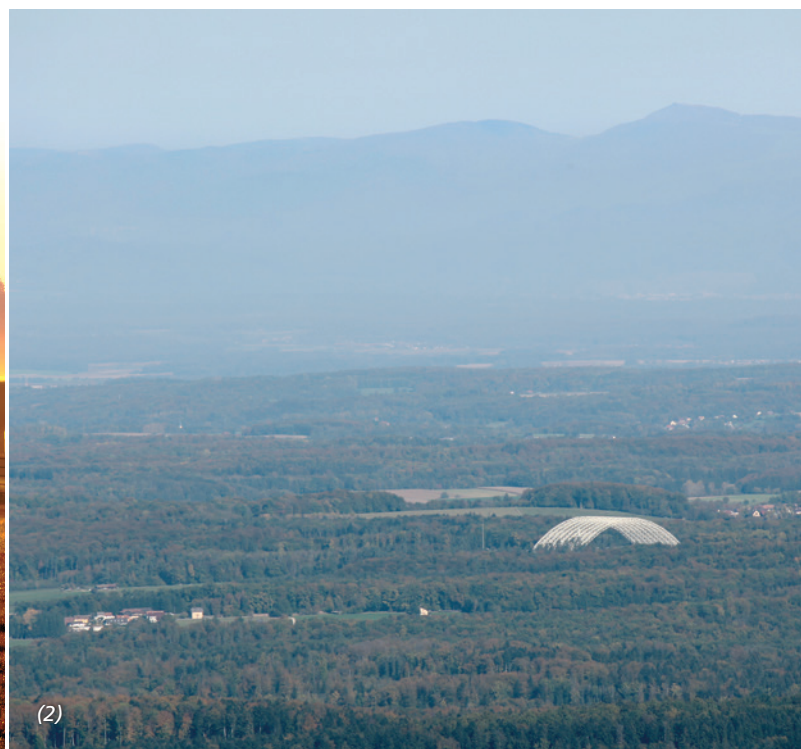


(1)

(1) Nicole Bregnard, de Bonfol : une image qui rend superbement l'ambiance du matin sur les prés et les bois autour de la halle. Madame Bregnard fait de nombreuses promenades et en profite pour capter les beautés de la nature à Bonfol et en Ajoie.

(2) Bertrand Bregnard, de Bonfol : lors de ses nombreuses randonnées, Bertrand Bregnard photographiait les paysages de l'Ajoie au fil du temps. Cette image a été prise de Montgremay. On y voit clairement les arcs de la halle d'excavation, à gauche devant celle-ci les maisons de Bonfol, le long de la route de Courtavon et à l'arrière-plan des villages français et les Vosges. Monsieur Bregnard a malheureusement succombé à sa maladie quelques semaines après avoir reçu le prix.

(3) Felicitas Holzgang, de Bonfol : la potière de Bonfol nous offre une vision d'artiste des arcs, vus à travers un œillet d'acier. Madame Holzgang a visité le mur de 12 mètres de haut de la halle d'excavation avec le groupe « Land-Art » d'Escale Bonfol et l'architecte Mario Botta, en 2015. C'est à cette occasion qu'elle a été séduite par cette perspective particulière.



(2)

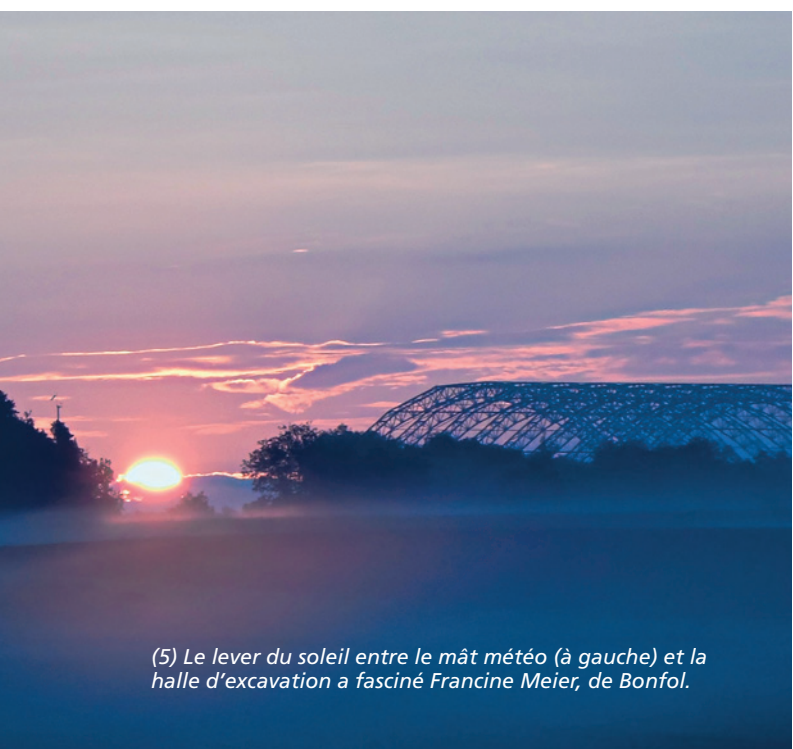


(3)

En plus des trois photos lauréates, nous montrons également quatre très belles images et remercions tous les participants au concours.



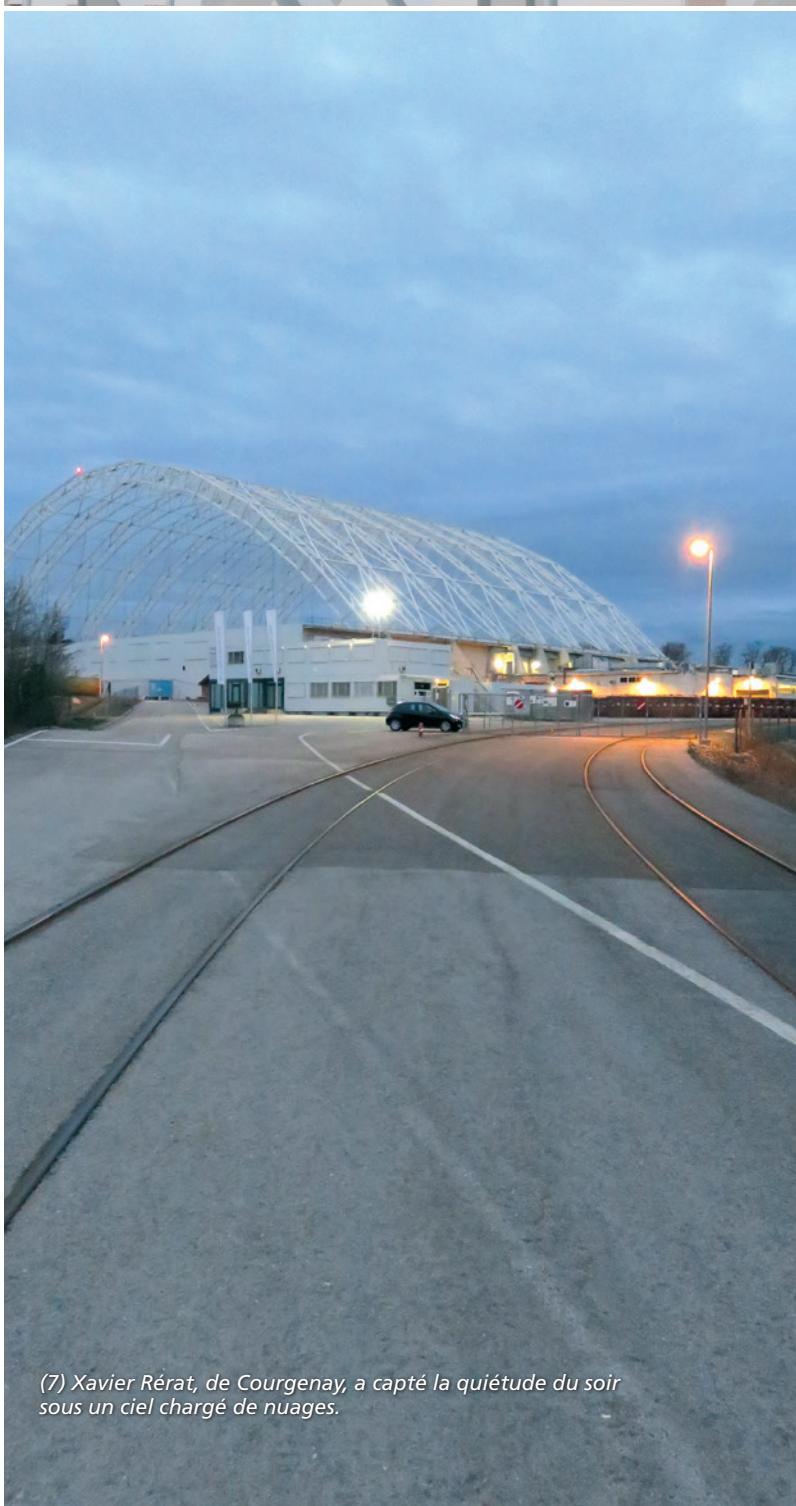
(4) La complexité technique des assemblages des arcs en acier a été documentée par Jean-Jacques Wermeille, de Courroux, lors de la construction de la halle.



(5) Le lever du soleil entre le mât météo (à gauche) et la halle d'excavation a fasciné Francine Meier, de Bonfol.



(6) Jean-Jacques Wermeille, de Courroux, a également immortalisé de nombreux travaux importants, en 2009 : durant les travaux de bétonnage, les premiers arcs de la halle sont déjà montés et les surfaces de travail sont préparées.



(7) Xavier Rérat, de Courgenay, a capté la quiétude du soir sous un ciel chargé de nuages.

La commission d'information au cœur de la démocratie suisse

Les membres de la CIS se sont déplacés à Berne pour une séance extra-muros en juin 2017. Grâce à sa membre Isabelle Chevalley, la CIS a pu associer une rencontre thématique à une visite du Palais fédéral.

Rien de mieux qu'un voyage pour se faire une impression personnelle d'un endroit. La Commission d'information et de suivi (CIS) a fait cette expérience à de nombreuses reprises durant le projet d'assainissement : elle s'est rendue régulièrement sur le site de Bonfol, deux fois sur celui de Kölliken et une fois à l'installation d'incinération HIM à Biebesheim en Allemagne où ont été traités les déchets excavés à Bonfol.

En juin 2017, la conseillère nationale vaudoise Isabelle Chevalley avait convié la Commission d'information et de suivi au Palais Fédéral à Berne. Depuis 2003, Mme Chevalley est membre de la CIS et participe aux échanges sur l'avancement de l'assainissement. Son invitation a trouvé grand écho, et le 6 juin 2017, 22 membres de la CIS et d'autres personnes invitées se sont déplacés à la capitale suisse en train depuis Delémont pour une journée extra-muros – et extraordinaire.

Cette séance permettait à Christiane Wermeille, cheffe de la section « sols » à l'OFEV de faire un bilan intermédiaire de l'application de l'Ordonnance sur l'assainissement des sites contaminés (OSites). Cette réglementation très détaillée, qui est entrée en vigueur en 1998, posait le cadre pour l'assainissement définitif à Bonfol et d'autres lieux pollués en Suisse. Ainsi, Mme Wermeille soulignait les succès obtenus et montrait ce qu'il reste encore à faire. Elle expliquait que l'OFEV promeut, en fonction d'un bilan écologique global, des procédures d'assainissement in situ pour certains sites où l'excavation des déchets serait disproportionnée. Bien qu'un assainissement d'une telle complexité, tel que celui à Bonfol, reste un cas plutôt exceptionnel, les enseignements de ce vaste chantier d'une durée de 7 ans demeurent essentiels et font progresser le savoir-faire et les approches en la matière.



Lors de la séance, Christiane Wermeille de l'Office fédéral de l'environnement tirait un bilan du traitement des sites contaminés en Suisse.



Autour d'une table ronde, dans la « Galerie des Alpes », Isabelle Chevalley (5^{ème} de droite), Jérémie Heintz (debout) et d'autres membres de la CIS poursuivaient les discussions.

La pratique en France a été présentée par Jérémie Heintz, inspecteur des installations classées au sein de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand-Est. Il existe des bases de données accessibles par tous recensant les sites industriels pollués, en activité ou à l'arrêt. Une réglementation s'impose à l'industriel et non une loi. Pour chaque site industriel qui cesse son activité, une mise en sécurité est prévue, le besoin d'une dépollution est jugé si l'usage futur du site n'est pas compatible avec l'état actuel.

Suite à ces explications détaillées et fort instructives sur les pratiques dans ces deux pays, les membres de la CIS se sont échangés sur ces différentes approches. bci Betriebs-AG a, comme à chaque séance, présenté les avancements du processus d'assainissement qui s'approchait de sa phase finale ; il a été notamment question de la déconstruction des façades de la halle intervenue dans l'intervalle. Puis, le groupe s'est déplacé vers le Palais fédéral.

Après avoir passé le contrôle de sécurité, la CIS a visité les parties accessibles de ce bâtiment impressionnant, vibrant d'activités en pleine session d'été du Parlement, et riche d'histoire. Depuis une loge, le groupe a pu jeter un coup d'œil dans la salle du Conseil national. Après le repas pris dans le restaurant du Palais fédéral, la Galerie des Alpes, Isabelle Chevalley a montré aux membres de la CIS une salle de commission. Elle a partagé quelques-unes de ses expériences très intéressantes et a exposé les mécanismes politiques suisses. Enfin, elle a mené les membres de la CIS dans la « salle des pas perdus ». Cette dernière sert aux parlementaires pour l'échange avec les médias, les lobbyistes accrédités ou d'autres groupes – avec vue sur les Alpes.

Le président de la CIS, René Longet, lui-même ancien parlementaire fédéral, a remercié Mme Chevalley de l'accueil chaleureux et des informations partagées. Il a souligné le grand intérêt que représentait une visite guidée pour tout citoyen suisse, mais surtout pour les membres français de la CIS. Nul doute que cette visite aura été pour les membres de la CIS un moment fort de leur mandat au sein de cette instance. Juste cohérence dans les missions, puisque la CIS a eu et gardera pour un moment encore ce rôle novateur de lieu de débat démocratique autour d'un projet industriel novateur, lui aussi.

Dernier numéro de la Newsletter

L'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol a été une période très intense. A travers notamment la Newsletter, bci Betriebs-AG a régulièrement informé des progrès réalisés – et des problèmes rencontrés. La fin de l'assainissement marque également la fin de la lettre d'information sous sa forme actuelle. Franziska Ritter, présidente du conseil d'administration de bci Betriebs-AG, et son directeur Michael Fischer précisent quelle a été la place de la communication dans ce projet complexe.

L'assainissement de la décharge industrielle a pratiquement pris fin avec le remblaiement de la partie nord. bci Betriebs-AG mettra-t-elle également fin à sa communication ?

Franziska Ritter : Même si nous ne sommes plus aussi actifs qu'auparavant, après le démontage de la grande halle d'excavation, il est toujours important de savoir ce qui se passe ici, notamment pour les communes avoisinantes et leurs habitants. Pour cela, il faut aussi un interlocuteur sur place.

Michael Fischer : Pour moi, il est tout à fait clair que bci Betriebs-AG continuera de communiquer. Comme moyen de communication, nous utiliseront notre site Internet www.bci-info.ch, par exemple pour publier les résultats des analyses des eaux souterraines. Ce site nous permettra également d'informer régulièrement sur des nouveautés. La Newsletter sous sa forme imprimée va en revanche disparaître.

Pourquoi cela ?

Fischer : La Newsletter avait pour but d'accompagner l'assainissement de la décharge. Avec le démontage de la halle, cette phase touche à sa fin.

Ritter : Avec ce dernier numéro, nous voulons également adresser un message : l'ère de la décharge industrielle est terminée. C'est maintenant une nouvelle ère qui commence.



Franziska Ritter, présidente du conseil d'administration de bci Betriebs-AG, et son directeur Michael Fischer reviennent sur dix ans de cette Newsletter.

Depuis 2008, vous avez produit douze Newsletter. L'investissement, en valait-il la peine ?

Ritter : Absolument. Avec cette Newsletter, nous nous sommes engagés à communiquer ouvertement et de manière détaillée. Cela a favorisé la confiance dans notre travail. C'est sur les faits énoncés dans ces Newsletter que nous étions jugés.

Fischer : Notre but était de rendre compte régulièrement de l'avancement des travaux. Cet objectif a été atteint. Mais aussi parce que cette Newsletter faisait partie d'un concept global de communication. Dans ce concept, il y avait aussi d'autres activités de communication importantes, notamment les échanges directs avec les autorités concernées, les représentants de la commune et les groupes d'intérêt, des visites gratuites du site ainsi que des discussions avec la Commission d'information. Ce paquet global a été déterminant pour le succès de notre communication.

Comment cette lettre d'information a-t-elle été reçue par les lectrices et les lecteurs ?

Fischer : Personnellement, bien que je n'aie pas reçu beaucoup de retours d'information, ceux-ci étaient tous positifs. Lorsque des visiteurs venaient sur le site, ils voulaient toujours avoir la lettre d'information, pour pouvoir emporter quelque chose de concret, avec des informations détaillées noir sur blanc.

Ritter : Dans chaque numéro, nous avons donné la parole à des personnes impliquées dans ce projet, que ce soit des collaborateurs sur place ou des habitants des communes alentour, des représentants des autorités et bien d'autres encore. Toutes ces personnes ont pu se retrouver dans la lettre d'information. Cela a été apprécié.

A côté de la lettre d'information, comment évaluez-vous, rétrospectivement, la communication dans le cadre de ce projet d'assainissement ?

Ritter : L'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol a été un projet extrêmement complexe, qui a exigé des solutions novatrices. A elles seules, elles n'auraient toutefois pas permis d'assurer le succès de l'opération. Une communication ouverte et respectueuse avec les nombreux groupes d'intérêt était tout aussi importante.

Fischer : Lorsque nous avons lancé ce projet il y a 17 ans, la confiance dans l'industrie chimique et pharmaceutique était faible. Cela a changé, lorsque nous avons commencé à construire l'infrastructure, puis à assainir – et cela de manière visible pour tous. Cela a créé une base de confiance et a facilité la communication avec les différents interlocuteurs.

Ritter : Pour cela, il fallait des responsables et des communicateurs authentiques, à qui l'on pouvait faire confiance. Notre communication s'est faite régulièrement et avec un haut degré de détail. Cette démarche a fait ses preuves.

Qu'auriez-vous pu améliorer encore au niveau de la communication ?

Ritter : Nous avons constaté que la communication était tout aussi importante que la mise en œuvre technique. C'est un aspect que nous avons sous-estimé au début, en nous concentrant trop fortement sur les solutions et pas suffisamment sur la manière comment intégrer les différents groupes d'intérêt.

Fischer : Notre rôle était de traduire les nombreux rapports techniques de nos entreprises partenaires dans un langage compréhensible, sans pour autant perdre en précision. Cela a demandé beaucoup de temps, mais était extrêmement important. Et au final, les riverains, les groupes de visiteurs et les représentants des médias étaient généralement satisfaits.

Interview : Martin Huschke

Livre

« Un assainissement réussi »

bci Betriebs-AG souhaitait valoriser comme il se doit le travail effectué et a publié un livre consacré à cet assainissement. De nombreux acteurs ont contribué à la réussite de ce projet pionnier de traitement de sites contaminés en Suisse et prennent la parole dans ce livre en tant qu'experts : des représentants de l'Office fédéral de l'environnement, du canton du Jura, de la commune de Bonfol ainsi que le président de la Commission d'information et de suivi ont été invités à mettre sur papier leurs avis. Les chefs de projet des partenaires d'assainissements et de consultants des bureaux d'ingénieurs ainsi que les experts de l'équipe de bci Betriebs-AG présentent leurs contributions au succès. Le résultat est une mosaïque bigarrée et intéressante, riche en savoir-faire, expériences et opinions. Ce livre, présente à un large public et dans un langage compréhensible l'histoire de la décharge et le projet d'assainissement de 2000 jusqu'à la fin de l'année 2017. Des photos et graphiques variés illustrent les performances dans des domaines techniques, scientifiques et organisationnels. Ce livre a été offert aux collaborateurs, aux représentants des autorités, aux médias, à la CIS et à d'autres groupes d'intérêt. Il peut être commandé pour 34.80 CHF en version française ou allemande aux éditions Reinhardt, à Bâle : www.reinhardt.ch



Le livre a été présenté à Bonfol le 6 décembre, en présence du ministre David Eray (à gauche), Klaus Ruf, directeur de BASF Schweiz AG, du maire Fernand Gasser (2nd de droite) et de Franziska Ritter (présidente du conseil d'administration, à droite).

Participer au projet

Avec la fin de l'assainissement, il fallait vérifier que le site de l'ancienne décharge industrielle ne présente plus de risque pour les biens à protéger. Des questions sur le comportement des substances chimiques dans le sol et dans l'eau qui se posaient tout au début du projet sont en train d'être éclaircies. Les deux experts présentés ici travaillent depuis environ 20 ans sur ces aspects.



« Nos conclusions étaient justes »

« La décharge industrielle de Bonfol m'occupe depuis près de 20 ans. En 2000, notre entreprise a été chargée par la chimie bâloise de réaliser une étude sur des variantes d'assainissement possibles. En deux mots : nous avions un patient nommé décharge industrielle de Bonfol. Il fallait tout d'abord établir un diagnostic sérieux. Le patient était-il gravement malade ou avait-il seulement un problème temporaire ? Ce n'est que sur la base de ce diagnostic que nous avons pu développer la thérapie adéquate, dans le cadre d'un travail intensif.

Rétrospectivement, je suis fier du travail accompli, dans la mesure où nos analyses et nos conclusions se sont avérées en grande partie exactes. Durant la phase d'assainissement, j'avais le rôle du conseiller du maître de l'ouvrage. Un thème central était constitué par les objectifs de l'assainissement. Nous devions montrer qu'il n'y aurait plus de risque pour les biens à protéger eaux souterraines et eaux superficielles, après l'excavation de la décharge. Nous y avons réussi, de sorte que la fouille a pu être comblée l'été dernier.

Je peux ainsi clore ce chapitre avec une grande satisfaction et profiter sereinement de ma retraite, que je vais passer en partie dans ma seconde patrie, le Mexique. »

Dr Christoph Munz

*Chef de projet senior
Arcadis Suisse SA*

(anciennement BMG Engineering AG)



« Nos investigations étaient un réel défi »

« Depuis 1994, je travaille comme hydrogéologue sur la décharge industrielle de Bonfol. CSD Ingénieurs SA est mandatée pour la surveillance de l'environnement et des eaux souterraines du site. Nos investigations ont permis de bien définir la structure et la composition des terrains, les directions et vitesses d'écoulement des eaux souterraines, ainsi que leur éventuel contenu en polluants. Les investigations, la mise en place du concept de surveillance des eaux et les évaluations relatives aux petites contaminations autour du site, ont constitué un réel défi.

Afin de développer un système fiable de surveillance et protection des eaux, nous nous sommes servis de toute une palette de méthodes, en particulier diverses investigations géophysiques, de nombreux forages et un modèle mathématique des écoulements et du transport souterrain. Rétrospectivement, je suis très fier d'avoir contribué à l'assainissement efficace de cette décharge industrielle, l'un des sites à assainir les plus importants de Suisse. Notre travail continue : un réseau de surveillance de l'environnement persistera et quelques lentilles sableuses polluées restent à contrôler et à assainir si nécessaire. »

Dr Joseph Thierrin

*Hydrogéologue
CSD Ingénieurs SA, Porrentruy*

Remerciements spéciaux des équipes sur place



Mariette Lachat,
Fregiécourt

Telle une mère, Mariette a été la bonne âme féminine sur le site de l'assainissement de la DIB. Elle a assuré en premier lieu la propreté des bureaux et bâtiments. Pour des fêtes internes ou des visites spéciales, elle s'est occupée des aspects culinaires et conviviaux à la grande satisfaction de tous. En plus, elle a toujours eu une oreille ouverte et de la bonne humeur pour chaque collaborateur. Nous te remercions de ta contribution à ce projet.



Jacques Caverzasio,
JuraSecurity, Dampierre

Jacques Caverzasio et ses collaborateurs ont surveillé le site durant l'excavation des déchets et la démolition des infrastructures. Leur présence et leur rigueur ont aidé à assurer la sécurité des lieux et des collaborateurs. Ils ont également soutenu les collaborateurs de chaque entreprise par leur disponibilité et serviabilité. Leur travail a contribué de façon importante au bon déroulement du projet.